

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

La physiothérapie en contexte humanitaire : la santé pour tous

1. Caractéristiques du module

Code : S .PH.SO371.2905.F.24	Degré d'études : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master	
Année académique : 2025-2026	Année d'études : <input type="checkbox"/> 1 ^{re} <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}	Crédits ECTS : 3
Type :	<input type="checkbox"/> Module obligatoire <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel obligatoire <input type="checkbox"/> Module facultatif	
	<input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020	
Organisation temporelle :	<input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres	<input type="checkbox"/> Semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais	

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

- Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*. https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
 Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).
 Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'expert-e | <input type="checkbox"/> Rôle de leader | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'apprenant et de formateur-trice |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur-trice | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de promoteur-trice de la santé | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de professionnel-le |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur-trice | | |

Compétences principales

Le prénom « elles » utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé »

Rôle expert-e

- **A1** Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie.
- **A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.
- **A6** Elles encouragent, dans les situations aiguës et chroniques, les adaptations du comportement moteur chez les individus et les groupes par le biais d'activités physiques adaptées et d'exercices thérapeutiques.

Rôle de communicateur-rice

- **B1** Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents.

Rôle de collaborateur-rice

- **C1** Elles travaillent en partenariat en respectant les autres professionnels de la santé et des services sociaux ainsi que leurs différents champs professionnels en recherchant des solutions dans le but de parvenir à une coordination optimale des soins pour la personne.
- **C2** Elles présentent les préoccupations ou problèmes de manière constructive et sont conscientes de leurs compétences et de leurs limites dans l'exercice de leur profession de physiothérapeute.

Rôle de promoteur-rice de la santé

- **E1** Elles comprennent l'importance des facteurs biopsychosociaux et leur influence sur l'expérience et le vécu de la maladie et de la santé, les processus de convalescence/récupération et la prévention, et les intègrent dans le raisonnement clinique et les interventions physiothérapeutiques.
- **E2** Elles déterminent l'état actuel de la littératie en santé de leur interlocuteur et adaptent leurs interventions physiothérapeutiques en tenant compte des diversités culturelles et de la capacité de compréhension de la langue
- **E5** Elles respectent les conditions légales, politiques et économiques de l'exercice de la physiothérapie. Elles s'engagent à une utilisation conscientieuse des ressources écologiques, financières et personnelles.
- **E6** Elles tiennent compte des directives professionnelles et éthiques de la WCPT (World Confederation for Physio-cal Therapy).

Rôle d'apprenant e et de formateur-rice

- **F2** Elles appliquent des stratégies pédagogiques (éducation thérapeutique et à la santé) pour favoriser l'apprentissage des patients/clients.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Argumenter l'importance de l'accès aux soins pour tous
- Décrire un contexte humanitaire local et mondial : ses acteurs, ses enjeux, ses approches, ses conditions
- Identifier les objectifs d'un projet humanitaire
- Analyser les forces et les limites d'un projet humanitaire en physiothérapie
- Rédiger un travail incluant une réflexion sur le positionnement du physiothérapeute dans le contexte humanitaire
- Expliquer l'importance du rôle de la physiothérapie et sa place dans une équipe interdisciplinaire dans un contexte humanitaire
- Réaliser un raisonnement clinique en contexte humanitaire

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

- Fondements et savoirs : organismes humanitaires, crises migratoires, camps de réfugiés, interculturalité, réfugiés- immigrants en Suisse, type de projets humanitaires : urgence, développement de projet, formation, rééducation, réadaptation
- Evaluation : adaptation des évaluations aux situations particulières rencontrées dans le contexte humanitaire
- Interventions : adaptation de l'approche physiothérapeutique aux contextes humanitaires
- Raisonnement clinique : démarche de RC en lien avec des situations emblématiques (p.ex. paraplégie, douleur lombaire, amputés, syndrome post-traumatiques)
- Recherche/approche réflexive de la pratique: enjeux et limites du rôle de la physiothérapie dans le contexte humanitaire, enjeux de l'interdisciplinarité
- Préventions et ETP : promotion et éducation à la santé
- Santés : approche en santé communautaire, publique, enjeux et limites de l'accès à la santé pour tous
- Relations et communication : adaptation de la communication et du rapport aux soins dans ce contexte, interdisciplinarité, enseignement des exercices et des mouvements, transmission de consignes claires

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Enseignement à distance | <input type="checkbox"/> |
| • Enseignement présentiel interactif | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Enseignement co-modal | <input type="checkbox"/> |
| • E-learning | <input type="checkbox"/> |
| • Cours pratiques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Cours théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Pratiques simulées | <input type="checkbox"/> |
| • Travail personnel | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Travail personnel dirigé, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Autres : jeux de rôle | <input checked="" type="checkbox"/> |

Exigences de fréquentation : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels, jeux de rôle) Toute absence doit être annoncée et compensée.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen oral en groupe
- B. Un examen écrit, de groupe
- Période : semaine 28 de l'année civile 2026

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

Modalités :

- si l'examen oral de groupe (A) est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé
- si l'examen écrit de groupe (B) est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé

- Période : semaine 36 de l'année civile 2026

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Remarques

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'IA générative dans le cadre du module sera précisée lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant (référence : moodle HES-SO numérique – l'IA dans l'enseignement à la HES-SO - Étudier avec l'IA).

9. Responsable de module

Responsable : Naomi Berthoud (naomi.berthoud@hesge.ch)

Enseignants :

Se référer au planning du cours et/ou au syllabus

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2025 par

Nicolas Dousse
Responsable de la filière